

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

10 455

population totale Insee au 01.01.2022

INFORMER



PROJETER

1283

élèves de maternelle et de primaire accueillis

11,1 M. d'€

dépenses de fonctionnement 2021

La future Maison de Santé



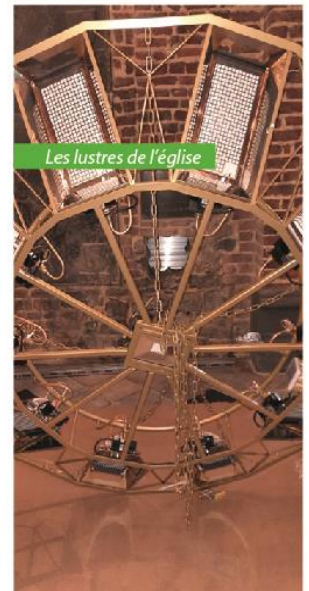
12,6 M. d'€

recettes de fonctionnement 2021

Le Centre Ville



Les lustres de l'église



53

associations subventionnées en 2021

Le futur giratoire



DÉBATTRE

4,8 ans

capacité de désendettement 2021



ANTICIPER

53

caméras opérationnelles

Le restaurant inclusif



4,96 M. d'€

recettes d'investissement 2021

ORIENTER

4,92 M. d'€

dépenses d'investissement en 2021

FINANCER

Articles L2312-1, L3312-1, L4312-1, L5211-36 et L5622-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. Le cadre général

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une **présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe** au budget primitif et au **compte administratif** afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif reprend les dépenses et les recettes effectives réalisées dans l'année 2021.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ce compte administratif apporte un éclairage particulier sur l'année 2021, où les activités ont pu reprendre partiellement, en fonction de la levée progressive des restrictions liées au contexte sanitaire.

Face à ce contexte particulier, la collectivité a su s'adapter et intervenir auprès des jeumontois afin de répondre du mieux possible à leurs besoins. Grâce à la mobilisation des agents et des partenaires de la ville, les actions proposées par la commune ont pu être menées sereinement.

II. La section de fonctionnement

Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Côté Recettes :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (exemple : cantine, centres de loisirs, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions, au résultat de l'année après affectation, ...

Recettes Fonctionnement	CA 2020	CA 2021
013- Atténuation Charges	115 889,63 €	138 933,49 €
70- Produits Services	223 576,00 €	274 617,25 €
73- Impôts et Taxes	6 255 437,23 €	6 391 887,49 €
74- Dotations et Subventions	5 089 842,00 €	5 549 179,11 €
75- Autres Produits Gestion	143 346,06 €	195 670,09 €
76- Produits Financiers	691,00 €	626,58 €
77- Produits Exceptionnels	116 300,17 €	116 323,76 €
042- Opérations Ordre	- €	1 000,00 €
043- Opérations Ordre	- €	- €
002- Résultat Reporté	1 130 722,18 €	1 617 636,24 €
Total Général	13 075 804,27 €	14 285 874,01 €

L'exercice 2021 est marqué par une hausse de 705 K€ des recettes liées à la reprise progressive des activités proposées par la municipalité mais aussi à l'encaissement de recettes ponctuelles. En effet, nous pouvons observer que :

- Le chapitre 70 « Produits des services » augmente d'environ 51 K€ grâce à la reprise de la fréquentation des cantines, ALSH, goûters
- Le chapitre 73 « impôts et taxes » augmente de 136 K€ grâce notamment aux recettes liées la taxe additionnelle aux droits de mutation encaissée et aux produits des impôts directs locaux.
- La forte hausse du chapitre 74 « Dotations, subvention et participations » de 459 K€ s'explique notamment par l'augmentation de la DSU « Dotation de Solidarité Urbaine » de 63K€ et l'avance de la subvention DPV « Dotation Politique de la Ville » perçue pour la réhabilitation du Centre Administratif à hauteur de 300 K€.
- Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » augmente à hauteur de 52 K€ grâce au reversement de l'association « Enfance pour tous » dans le cadre de la DSP pour l'exploitation de la crèche (45 K€).

Côté Dépenses :

Dépenses Fonctionnement	CA 2020	CA 2021
011- Charges Générales	2 678 900,27 €	2 962 215,94 €
012- Charges Personnel	5 892 431,55 €	5 917 729,11 €
014- Atténuations Produits	- €	- €
65- Autres Charges Gestion	1 411 171,27 €	1 342 831,92 €
66- Charges Financières	374 160,06 €	295 436,72 €
67- Charges Exceptionnelles	25 021,61 €	67 402,15 €
68- Dotations Provisions	- €	- €
023- Virement Sect. Invest.	- €	- €
042- Opé. Ordre transf. entre sections	646 255,88 €	589 823,61 €
043- Opé. Ordre intér. section d'explo.		- €
Total Général	11 027 940,64 €	11 175 439,45 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les chapitres de dépenses ci-contre et notamment pour les plus importants d'entre eux par les charges du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les

subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Sur l'année 2021, nous constatons que les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 147 K€.

Sur les charges à caractère général (chapitre 011) (+283 K€), cette hausse s'explique par la reprise d'activité des services :

- augmentation des repas de cantines
- augmentation des fluides et du carburant
- augmentation des frais d'entretien (remise en état de bâtiments et véhicules)
- reprise des manifestations

Sur les charges de personnel (chapitre 012) (+25 K€), on observe une légère augmentation de ces dernières liée aux heures supplémentaires générées par :

- la gestion du centre de vaccination
- la Coupe de France VTT les 17, 18 et 19 septembre
- les élections départementales et régionales les 20 et 27 juin

Les charges de personnel se stabilisent en avoisinant 59 % de nos dépenses de gestion depuis 2019.

Rejoignez l'aventure

COUPE DE FRANCE VTT

SKF

JEUMONT 17 AU 19 SEPTEMBRE 2021

EN DIRECT Une compétition à suivre en direct sur www.cdfvtt-jeumont.com

Du 17 au 19 septembre 2021

Le site de Watisart accueille (à nouveau) la Coupe de France VTT

Sur les autres charges (chapitre 65) (-68 K€), on constate une baisse qui s'explique en grande partie par l'effort consenti par le tissu associatif suite aux périodes de « fortes restrictions sanitaires ».

Sur les charges exceptionnelles (chapitre 67) (+ 42 K€) cette hausse est liée aux deux distributions de tablettes aux élèves de CM2 sur un même exercice et la prise en charge de la distribution de masques à la population par la commune.

III. La section d'investissement

Généralités

Le budget d'investissement est destiné à préparer l'avenir et regroupe l'ensemble des projets portés par l'équipe municipale. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Côté Recettes :

Recettes Investissement	CA 2020	CA 2021
013- Subventions d'investissement	955 075,89 €	677 188,65 €
23- Immobilisations en cours	- €	- €
16- Emprunts	100 469,86 €	2 702 650,01 €
10- Dotations	791 184,39 €	522 244,49 €
1068- Affectation Résultat	1 284 522,31 €	457 159,39 €
138- Autres Subvention d'Investissement	13 386,00 €	- €
165- Dépôts et Cautionnements	92,00 €	- €
024- Cessions		- €
021- Virement de la section de fonctionnement		- €
040- Opérations Ordre	646 255,88 €	589 823,61 €
041- Opérations Patrimoniales	801 410,67 €	17 569,58 €
Reste à réaliser	20 000,00 €	- €
Total Général	4 612 397,00 €	4 966 635,73 €

Trois types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (la taxe d'aménagement par exemple), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (cela correspond aux subventions reçues de l'État, de la Région, ou bien encore du Département) et l'emprunt.

En 2021, la maîtrise des dépenses, combinée à la recherche active des recettes, permet d'obtenir un résultat positif de la section d'investissement.

Après un exercice sans recours à l'emprunt en 2020, la commune a financé sa part à charge des projets d'investissement via un prêt d'un montant de 2,7 millions d'euros.

Toutefois, la veille sur les financements possibles, les sollicitations d'acomptes, les soldes de subventions, en fonction de l'avancée des projets, reste active et font l'objet d'un suivi rigoureux.

Cette gestion, associée à une maîtrise des dépenses d'investissement, permet de maintenir le niveau de ces dernières à celui de 2020.

Acomptes et subventions d'investissement	Origines	
	Financements	Montants
Eclairage et chauffage - Eglise	DETR	9 782,10 €
Restaurant Inclusif	FNADT	100 760,00 €
Vidéo protection	FIPD	15 338,00 €
Extension vidéo protection	FIPD	4 000,00 €
Caméras piétons	FIPD	600,00 €
Eclairage écoles et bâtiments	DETR	15 796,53 €
Centre Administratif	DSIL	108 745,00 €
Valorisation Watissart	PTS	126 420,00 €
Valorisation Watissart	PRADET	124 532,23 €
Aménagement Watissart	DSIL	61 214,19 €
Maison de santé	PRADET	90 000,00 €
Autres et divers dossiers		20 000,60 €
Total des subventions perçues en 2021		677 188,65 €

Le détail des financements obtenus en 2021, des divers projets portés par la collectivité et détaillé grâce au tableau ci-contre témoigne des efforts fournis par les services de la collectivité, comme évoqué précédemment. Cette mobilisation forte pour la recherche des subventions se traduit également au sein de la section de fonctionnement et notamment pour les opérations financées dans le cadre de la DPV (Dotation Politique de la Ville).

Acomptes et subventions de fonctionnement	Origines	
	Financements	Montants
Centre Administratif	DPV	300 000,00 €
Ecole La Bruyère	DPV	279 960,00 €
Maison de santé	DPV	106 855,46 €
Total des subventions perçues en 2021		686 815,46 €

Côté Dépenses :

On retrouve en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Dépenses Investissement	CA 2020	CA 2021
20- Immobilisations Incorporelles	228 640,09 €	129 291,12 €
204- Subventions d'Equipement versées	104 776,61 €	90 479,75 €
21- Immobilisations Corporelles	1 876 150,52 €	2 309 545,37 €
23- Immobilisations en cours	637 922,58 €	1 540 764,64 €
10- Dotations	14 547,10 €	- €
13- Subventions	273 159,88 €	- €
16- Emprunts et Dettes	931 289,46 €	834 931,71 €
26- Participations	- €	- €
040- Opérations Ordre	- €	1 000,00 €
041- Opérations Patrimoniales	800 971,15 €	17 569,58 €
001- Solde d'exécution Reporté	- €	- €
Reste à réaliser	- €	- €
Total Général	4 867 457,39 €	4 923 582,17 €

Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les investissements financés en 2021 correspondent aux opérations suivantes :

- **Le Watissart :**
 - Fin des travaux du nouveau bâtiment « Le Quartz » (inauguré le 25 septembre 2021), équipé d'un accès Wifi, est un espace d'accueil de 370m² doté de toilettes, de douches (accessibles aux personnes à mobilité réduite) d'un espace restauration rapide, de salles de réunion et d'une terrasse ouverte de 200m².

- Création d'une piste provisoire reliant les rues de Colleret et Gabriel Péri
- **Le Centre-ville Pôle Gare** avec la poursuite des travaux sur les secteurs République et Jaurès,
- **Le Centre administratif** avec la réalisation des travaux de réaménagement du 5^e étage pour y accueillir le service financier,

- **La poursuite de l'extension et du réaménagement complet de l'école la Bruyère**, avec en 2021, le réaménagement de la partie existante (patio, toilettes, VMC...)



- **Le démarrage des travaux de la future Maison de Santé Pluriprofessionnelle**, rue Hector Despret (ancien CCAS), qui accueillera divers professionnels de santé

- **La réfection de plusieurs bâtiments communaux** : plafonds de l'école Maryse Bastié, pose d'un chéneau central à la salle de tennis, travaux d'étanchéité à la salle Mimoun, installation de dispositifs hydro économes dans divers bâtiments : Mimoun, Centre Culturel, La Fontaine, Jean Bouin, MIA et Du Bellay

- **Acquisition d'une nouvelle balayeuse au service voirie et renouvellement du parc automobile** : véhicule Police Municipale...

- **La mise en place d'un nouveau système de chauffage à l'Eglise** : début des travaux fin novembre 2021. Ce nouveau dispositif permettra de maintenir constamment du chauffage dans l'église à une température confortable et cela même lors de températures extérieures très basses.

En conclusion, les efforts de recherche de financements dans tous les projets engagés permettent à la commune de poursuivre ses investissements à un rythme soutenu.

Le niveau élevé d'investissement est permis par la mobilisation d'une part de l'excédent de fonctionnement cumulé et d'autre part, au moment le plus opportun, au recours à l'emprunt.

Cette ligne de conduite insufflée depuis plusieurs années permet de garantir la bonne gestion des deniers publics.



VILLE DE JEUMONT

Centre Administratif Georges Pompidou
BP 70159 - 59572 Jeumont Cedex

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



www.mairie-jeumont.fr - communication@mairie-jeumont.fr - 03 27 39 50 55